

NORME
INTERNATIONALE

CEI
IEC

INTERNATIONAL
STANDARD

60335-2-13

1993

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
1999-03

Amendement 2

**Sécurité des appareils électrodomestiques
et analogues –**

**Partie 2-13:
Règles particulières pour les friteuses,
les poêles à frire et appareils analogues**

Amendment 2

**Safety of household and similar electrical
appliances –**

**Part 2-13:
Particular requirements for deep fat fryers,
frying pans and similar appliances**

© IEC 1999 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

B

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'étude 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Cette version bilingue (1999-03) remplace la version monolingue anglaise.

Le texte anglais de cet amendement est basé sur les documents 61/1463/FDIS et 61/1515/RVD. Le rapport de vote 61/1515/RVD donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

La version française de cet amendement n'a pas été soumise au vote.

Page 16

19 Fonctionnement anormal

19.1 Ajouter :

*Les friteuses comportant un **élément chauffant amovible** sont également soumises à l'essai de 19.102.*

Page 18

19.13 Ajouter :

Un échauffement de 200 K du plancher et des parois du coin d'essai est admis au cours de la première minute de l'essai de 19.102.

Ajouter le paragraphe suivant:

19.102 *Les **éléments chauffants amovibles**, qui ne sont pas automatiquement mis hors tension lorsqu'ils sont enlevés de la friteuse, sont placés sur le plancher du coin d'essai dans la position la plus défavorable. Ils sont mis en fonctionnement à la **puissance assignée**.*
